

**INFORMATION AUX PARENTS DES ENFANTS DE BESSE, CLAVANT-EN-HAUT-OISANS,
LIVET-ET-GAVET, MIZOËN, ORNON, OULLES, VILLARD-NOTRE-DAME, VILLARD-
REYMOND**

**SCOLARISES DANS LES ECOLES : ELEMENTAIRE DU MARRONNIER, ECOLE MATERNELLE
DE LA FARE ET AU COLLEGE DES 6 VALLEES.**

La SATA propose un tarif préférentiel de 360€ sur le forfait de ski saisonnier pour les enfants des communes de Besse, Clavant-en-Haut-Oisans, Livet-et-Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Villard-notre-Dame, Villard-Reymond scolarisés au Bourg d'Oisans, sous condition d'une adhésion **obligatoire au Ski Club Alpin du Bourg d'Oisans**. **Type forfait : Accès Alpe d'Huez grand domaine ski, validité 30 novembre 2024 au 21 avril 2025. Ces forfaits ne permettant pas d'accès aux 2 Alpes ni sur la Grande Galaxie.**

Le Ski Club Alpin du Bourg d'Oisans propose 2 types d'adhésion sans activité club (Pour ces activités, contactez le club)

- L'adhésion club + licence à la fédération Française de Ski par la Carte Neige qui vous garantit plusieurs niveaux d'assurance détaillés sur le site : <https://ffs.fr/garanties-classurance/> au prix de **74.80€** (option médium) à payer directement en ligne sur le site FFS espace licenciés. Cette adhésion est facultative.
- L'adhésion club sans participation aux activités Ski-Alpin et sans assurances, au prix **obligatoire** de **5€** à régler par chèque à l'ordre de SCABO (Nom et Prénom de l'enfant au dos), en même temps que le règlement du forfait

Le prix du forfait est de **360 €** (+2€ sans l'ancien forfait = **362 €**)

Si cette proposition retient votre attention, merci de compléter et retourner **en Mairie du Bourg d'Oisans**, avant le **24/11/2024**, le coupon ci-dessous accompagné :

- **D'une photo d'identité** récente.
- **Une attestation de domicile** permanent des parents (impôts, facture électricité, eau, téléphonie, assurances)
- 1 chèque **à l'ordre de SATA GROUP** pour le règlement du forfait
- 1 chèque de **5€** à l'ordre du SCABO si refus de la carte neige
- L'ancien forfait

Merci de bien vouloir mettre tous vos documents dans une enveloppe non cachetée avec le nom, prénom et classe sur l'enveloppe.

Toute demande non remise avant le 24/11/2024 sera refusée.

COUPON-REPONSE
(A retourner en Mairie le 24/11/2024)

Je soussigné(e) Mme, Mr

Domicilié (e)

N° de téléphone :/...../...../...../...../

Mail :.....

Sollicite un forfait de ski saisonnier 2024/2025 - Domaine skiable de la SATA pour l'enfant :

NOM & Prénom

Adresse

Date de naissance :/...../..... Age.....ans Classe..... Ancien forfait(*) oui non

Forfait : 360€ avec l'ancien forfait(*) ou 360€ + 2€ =362€ sans ancien forfait(*)

Adhésion club obligatoire : 5€(*) ou Copie de la licence en cours (*)

(*) Rayer la mention inutile. N'oubliez pas de joindre tous les documents demandés. Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Signature

